UCLouvain

bcomu1250

2025

Usage et réception des médias

5.00 crédits	30.0 h + 14.0 h	Q1

Enseignants	Patriarche Geoffroy ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	*Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.*
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** 1. Identifier et comprendre les principaux cadres théoriques et conceptuels des études d'usage et de réception, tant du côté des traditions francophones qu'anglophones, y compris dans leurs développements récents liés aux médias numériques. 2. Mettre en œuvre, de manière approfondie, des compétences de lecture et de compréhension de textes scientifiques sur la communication et les médias. 3. Réaliser un travail de problématisation qui répond aux exigences et aux méthodes des sciences sociales.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation comprend un examen écrit individuel, qui compte pour 60% de la note finale, et un travail écrit de problématisation (y compris sa défense orale) réalisé en sous-groupe, qui compte pour 40% de la note finale. Cette pondération ne change pas selon que l'UE se déroule en présentiel ou en distanciel. L'examen porte sur le cours magistral et sur les textes vus au séminaire. En présentiel, l'examen se déroule en deux parties. La partie sur le cours magistral se déroule « à livre fermé ». La seconde partie porte sur les textes du séminaire. Pour cette partie, les étudiant·es peuvent disposer d'une copie des textes (éventuellement annotée) ainsi que de leurs notes personnelles sur les textes et les guides de lecture. Tout autre matériel est interdit. Les questions sur les textes ne sont pas nécessairement puisées dans les guides de lecture. En distanciel, l'examen individuel porte sur le cours *ex cathedra* et sur les textes du séminaire. Il se déroule « à livre ouvert », c'est-à-dire que les étudiant·es peuvent consulter leur notes de cours et les ressources disponibles sur le site de cours. Les étudiant·es peuvent également disposer des textes et de leurs notes sur les textes. Tout autre matériel est interdit. Les questions sur les textes ne sont pas nécessairement puisées dans les guides de lecture. Le travail de problématisation d'une question de départ est réalisé en sous-groupes. La note du travail est attribuée selon la répartition suivante : 3/4 des points pour le travail écrit et 1/4 des points pour la présentation orale du travail lors de la défense (cette présentation peut faire l'objet d'une cotation individuelle). Les points du travail écrit résultent à la fois du travail écrit proprement dit, avec une note attribuée à l'ensemble du sous-groupe, et de la discussion telle qu'elle s'est déroulée lors de la défense orale, qui peut donner lieu à une appréciation individualisée. De la sorte, la discussion lors de la défense orale vient préciser la cotation du travail écrit. En cas d'échec à la note globale en janvier, l'étudiant·e doit représenter le ou les volets en échec en seconde session (la note du séminaire est globalisée). Si une partie de l'évaluation n'est pas présentée, cela entraîne automatiquement un 0/20 pour la note finale (la note de la prestation réalisée est conservée pour autant qu'elle soit réussie). Si la présentation orale du travail est réussie mais que le séminaire est en échec, les points de la présentation seront « gardés au frigo » et pris en compte lors de la nouvelle soumission du travail écrit en seconde session. Une défense orale devra tout de même être réorganisée pour la discussion du nouveau travail remis. Dans le cas où l'étudiant·e doit représenter le séminaire en seconde session, la visite des copies constituera l'unique chance pour les étudiant.es de recevoir un retour sur le travail et la défense orale de première session. Il est donc vivement suggéré aux étudiant.es en échec au séminaire de se rendre à la visite des copies. Le travail écrit et la présentation orale sont des productions originales. Il est attendu des étudiant·es un respect scrupuleux des règles et bonnes pratiques de citation, de référencement et d'utilisation de l'IA. L'utilisation de l'IA générative est acceptée pour autant qu'elle soit ponctuelle et limitée. L'utilisation de l'IA doit être explicitement indiquée. Toute partie de travail ou de présentation prenant appui, de quelque manière que ce soit, sur l'IA générative, doit être clairement identifiée (par exemple, par une note en bas de page). Il convient en outre de préciser quel outil d'IA générative a été utilisé et quelle en a été l'utilisation dans la partie concernée. « Reprendre » un travail personnel ou de groupe réalisé dans le cadre de quelque UE que ce soit nécessite beaucoup de prudence. Exceptionnellement, une telle démarche peut être envisagée à condition que l'étudiant·e (1) en demande l'autorisation à l'assistant·e, (2) justifie cette « reprise » dans le cadre du travail, lequel, dans son ensemble, doit bien évidemment constituer un apport original par rapport au premier travail, et (3) applique scrupuleusement les règles de citation et de référencement à tout usage de ce travail. Le non-respect de ces règles peut être considéré comme une irrégularité (auto-plagiat). Tout manquement dans l'application des règles énoncées ci-dessus peut conduire à une sanction académique et/ou disciplinaire, conformément au règlement général des études et des examens. Une prise de présence est effectuée à chaque séance de séminaire (4 séances au total). L'étudiant·e qui est absent·e de façon non justifiée à quelque séance de séminaire que ce soit obtient la note de 0/20 à l'ensemble de l'UE en janvier. Les justificatifs sont à envoyés à l'enseignante et à l'administration facultaire selon les modalités expliquées dans les dispositions d'exécution du RGEE. La présence au séminaire n'est pas prise en compte pour la session de septembre.
Méthodes d'enseignement	L'UE articule deux dispositifs d'enseignement : un cours magistral et un séminaire. Lors du cours magistral, l'enseignant expose la matière à l'aide d'un support visuel. Plusieurs activités de discussion ou d'application de la matière sont prévues. Les séances ex cathedra sont enregistrées afin de « dépanner » les étudiant·es qui ne seraient pas en mesure de suivre l'une ou l'autre séance pour un motif légitime (maladie, obligation professionnelle, etc.). Pour le séminaire, les étudiant·es sont réparti·es en sous-groupes de travail de 3 ou 4 personnes. Le séminaire articule les volets suivants : - la lecture approfondie de textes scientifiques, aidée par des guides de lecture et suivie d'une discussion en séance (éventuellement en distanciel, si la situation sanitaire l'exige). Ces textes font partie de la matière d'examen ; - l'élaboration et la défense orale d'un travail de problématisation d'une question de départ sur la réception ou l'usage des médias ou des technologies de communication (thème à déterminer selon les consignes de l'assistante). Comme supports de cours, les étudiant·es disposent d'un syllabus fourni par l'enseignant, des slides des cours magistraux, des consignes détaillées sur la réalisation du travail, et d'un portefeuille de lecture reprenant les textes obligatoires travaillés dans le cadre du séminaire.
Contenu	L'UE approfondit une série de cadres théoriques et conceptuels des études d'usage et des études de réception, y compris dans leurs développements récents liés aux médias numériques. Les approches et problématiques abordées dans cette UE tournent autour des conceptions suivantes de l'usage des médias : • l'usage comme exposition motivée et sélective aux médias ; • l'usage comme interaction texte-lecteur·rice ;

	· l'usage comme activité socialement et culturellement organisée ; · l'usage comme participation à une expérience collective ; · l'usage comme processus identitaire ; · l'usage comme modalité d'intervention dans un processus d'innovation socio-technique.
Ressources en ligne	L'UE dispose d'un site de cours sur Moodle.
Bibliographie	***Lectures obligatoires :*** - Dessinges, C. et Perticoz, L. (2019), « Les consommations de séries télévisées des publics étudiants face à Netflix : une autonomie en question », *Les Enjeux de l'information et de la communication* , vol.20, n°1, pp.5-23. DOI : 10.3917/enic.026.0005. URL : https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2019-1-page-5.htm - Jauréguiberry, F. (1997), « L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale », *Réseaux* , n°82-83, pp.149-165. URL : https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1997_num_15_82_3061 - Nicol, C. et Millette, M. (2022), « Fanfictions audiovisuelles d'Harry Potter : co-création et espaces blancs », *Études de communication* , vol.59, mis en ligne le 01 janvier 2025, consulté le 04 janvier 2023. DOI : https://doi.org/10.4000/edc.15022. URL : https://journals.openedition.org/edc/15022 - Pasquier, D. (1999), *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents* , Paris, Maison des sciences de l'homme, pp.175-213 (chapitre « Publics et communautés sociales »). ***Bibliographie indicative :*** - Bilandzic, H., Patriarche, G. et Traudt, P. J. (dir.) (2012), The Social Use of Media: Cultural and Social Scientific Perspectives on Audience Research, Bristol, Intellect. - Carpentier, N., Schrøder, K.C., et Hallett, L. (dir.) (2014), Audience Transformations. Shifting Audience Positions in Late Modernity, New York, Routledge. - Certeau, M. de (1990), L'invention du quotidien. 1. Arts de faire, Paris, Gallimard. - Cervulle, M. et Quemener, N. (2018), Cultural Studies. Théories et méthodes, 2ème éd., Paris, Armand Colin. - Dayan, D. (1992), « Les mystères de la réception », Le Débat, n°71, pp.146-162. - Dayan, D. (dossier coord. par) (1993), « A la recherche du public. Réception, télévision, médias », Hermès, n °11/12. - Esquenazi, J.-P. (2003), Sociologie des publics, Paris, La Découverte. - Flichy, P. (1995), L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation, Paris, La Découverte. - Glevarec, H., Macé, E. et Maigret, E. (dir.) (2008), Cultural Studies. Anthologie, Paris, Armand Colin/INA. - Jauréguiberry, F., et Proux, S. (2011), Usages et enjeux des technologies de communication, Toulouse, Toulouse, Érès. - Jenkins, H. (1992), Textual Poachers. Television Fans & Participatory Culture, New York & Londres, Routledge. - Livingstone, S. et Lunt, P. (1993), Talk on television. Audience participation and public debate, Londres, Routledge. - Lohisse, J., avec la collab. de Patriarche, G., et Klein, A. (2009), La communication. De la transmission à la relation, 4ème éd., Bruxelles, De Boeck. - Lull, J. (1980), « The social uses of television », Human Communication Research, 1980, vol. 6, n°3, p.197-209. - Morley D. (1992), Television, Audiences and Cultural Studies, Londres, Routledge. - Picone, I. (2017), « Conceptualizing media users across media: The case for 'media user/use' as analytical concepts », Convergence. The International Journal of Research into New Media Technologies, vol.23, n°4, pp.1-13. - Schrøder, K. C. (1994), « Audience semiotics, interpretive communities and 'the ethnographic turn' in media research », Media, Culture & Society, vol.16, pp.337-347. - Zoonen, L. van (2005), Entertaining the citizen. When politics and popular culture converge, Lanham, Rowman & Littlefield.
Autres infos	Pour le travail de problématisation à réaliser dans le cadre du séminaire, il se peut que les étudiant·es aient à travailler sur des textes en anglais, en fonction de leur question de recherche ou des ressources documentaires disponibles.
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en information et communication (français-anglais)	COAB1BA	5	BPOLS1114	
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	COTB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	SOAB1BA	5	BPOLS1114	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)	SOTB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOB1BA	5	BPOLS1110	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	SPAB1BA	5	BPOLS1114	